



## MONT DE EAU AGGLO

### BORDEREAU DES PRIX

#### SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

ANNÉE 2026





Numéro de prix	Bordereau des prix Assainissement Non Collectif	Prix unitaire 2025€ HT	Unité
<b>1</b>	<b>Contrôle assainissement neuf ou réhabilité</b>		
<b>1,1</b>	<b>Contrôle de conception</b>  <i>Contrôle de conception de l'installation neuve ou réhabilitée, sur la base des éléments transmis par le demandeur (dossier technique, étude de sol). Comprend l'examen des pièces transmises, le traitement administratif de la demande et la rédaction du certificat de conformité</i>	<b>91,80 €</b>	<b>Forfait</b>
<b>1,2</b>	<b>Contrôle de réalisation</b>  <i>Contrôle de la conception de l'installation neuve ou réhabilitée, conformément aux pièces techniques pour le contrôle de conception. Comprend le déplacement sur site d'un agent, la réalisation du contrôle et des tests nécessaires, le traitement administratif de la demande et la rédaction du certificat de conformité</i>	<b>193,80 €</b>	<b>Forfait</b>
<b>2</b>	<b>Contrôle périodique de l'existant</b>  <i>Contrôle de bon fonctionnement d'une installation existante, à une fréquence définie par le règlement de service, afin de vérifier que celle-ci ne n'entraîne pas de pollution des eaux ou du milieu aquatique, ne porte pas atteinte à la salubrité publique et n'entraîne pas d'inconvénients de voisinage. Comprend le déplacement sur site d'un agent, la réalisation du contrôle et des tests nécessaires, le traitement administratif de la demande et la rédaction d'un rapport avec plan et d'un certificat de conformité ou d'un document attestant de la non conformité de l'installation. Ne comprend pas les terrassements et sondages de reconnaissance et de localisation des canalisations et ouvrages annexes.</i>	<b>132,60 €</b>	<b>Forfait</b>
<b>3</b>	<b>Contrôle dans le cas d'une vente</b>  <i>Contrôle de bon fonctionnement et de conformité d'une installation existante, dans le cadre d'une vente, réalisé sur demande de l'usager. Comprend le déplacement sur site d'un agent, la réalisation du contrôle et des tests nécessaires, le traitement administratif de la demande et la rédaction d'un rapport, avec plan et d'un certificat de conformité le cas échéant, ou d'un document attestant de la non conformité de l'installation. Ne comprend pas les terrassements et sondages de reconnaissance et de localisation des canalisations et ouvrages annexes.</i>	<b>163,20 €</b>	<b>Forfait</b>



<b>4</b>	<b>Visite supplémentaire sur site d'un assainissement non collectif</b>		
	<i>Comprend le déplacement, la visite, et la rédaction d'un document, dans le cadre d'une visite supplémentaire lors d'un contrôle initial, ou d'un contrôle faisant suite à une non conformité constatée. Prix applicable également en cas d'absence non prévue de l'usager au rendez-vous fixé</i>	91,80 €	Unité
<b>5</b>	<b>Refus de contrôle</b>		
	<i>Prix forfaitaire applicable pour un refus de contrôle conformément à l'article L</i>	265,20 €	Forfait
<b>6</b>	<b>Vidange de fosse toutes eaux/fosse septique</b>		
6,1	<b>Déplacement</b>	106,08 €	Forfait
6,2	<b>Intervention</b>	63,65 €	Demi-heure
6,3	<b>Dépotage des matières pompées</b>	36,85 €	m³
	<i>Comprend le transport, le dépotage et le traitement sur station d'épuration des matières pompées</i>		

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 040-924781818-20251127-DEL\_2025\_11\_08-DE

